



Les nouveaux programmes d'économie-droit

publié le 10/11/2014 - mis à jour le 28/12/2014

rentrée 2010 pour les classes de seconde baccalauréats professionnels

Descriptif :

Voie professionnelle

Programme d'économie – droit commun aux classes préparant aux baccalauréats professionnels tertiaires.

Les nouveaux programmes d'économie-droit entrant en vigueur à la rentrée 2010 pour les classes de seconde baccalauréats professionnels : Accueil, Commerce, Comptabilité, Exploitation des transports, Logistique, Secrétariat, Vente.

Première session d'examen juin 2013.

Les modalités de la certification : une situation d'évaluation de 30 minutes pour les candidats relevant d'établissements habilités au CCF ; une épreuve ponctuelle de 30 minutes pour les autres candidats.

L'enseignement d'économie et droit contribue à la formation générale et professionnelle des futurs bacheliers :

- en leur proposant des clefs de compréhension et d'analyse de l'organisation économique et juridique de la société contemporaine, à partir de l'étude des contextes dans lesquels s'exercera leur activité professionnelle ;
- en servant de base à l'acquisition des compétences professionnelles attendues dans les différentes spécialités de baccalauréats professionnels concernées.

Cette double ambition conduit à inscrire les apprentissages dans un projet global qui vise à :

- l'acquisition d'un corpus de connaissances juridiques et économiques, associées à celles portant sur la diversité, le fonctionnement et l'analyse des organisations ;
- la maîtrise de méthodes d'observation, d'interprétation et d'explicitation de situations professionnelles prenant appui sur ces connaissances ;
- la restitution des résultats de ces analyses sous forme écrite et/ou orale ;
- la conduite d'activités permettant la mobilisation de ce corpus de connaissances.

Documents joints

 **Évaluation de l'économie-droit** (PDF de 15.7 ko)

Baccalauréat professionnel tertiaire.

 **Programme d'économie – droit commun** (PDF de 144.5 ko)

Classes préparant aux baccalauréats
professionnels tertiaires.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.